

1,2,3 flashez !

Des photos pour témoigner du développement durable dans votre environnement



Pourquoi ?

- Sensibiliser toute la communauté éducative aux enjeux du développement durable
- Faire adopter un code de bonne conduite par des pratiques éco-responsables pour éduquer à la citoyenneté.

Comment ?

- Envoyer deux photos associées répondant à la question : « Qu'est-ce qui va dans le bon sens pour toi ? Qu'est-ce qui ne va pas dans le bon sens ? » Photos à prendre dans l'environnement proche de l'élève.

Il est attendu *in fine* :

- une **production d'élèves** (individuelle ou collective)
- accompagnée d'une courte **note d'intention**

Les photographies seront examinées par un jury qui appréciera l'originalité des clichés et la qualité des productions. Celles qui auront retenu l'attention du jury seront valorisées par une présentation lors d'une journée régionale le 11 avril et les trois meilleures seront récompensées par notre partenaire, la MGEN.

Les décisions du jury seront sans appel et le fait de participer implique l'acceptation du règlement. Le comité académique du DD se réserve le droit d'utiliser la photographie ainsi que le texte d'accompagnement. Si la photographie comporte une ou plusieurs personnes reconnaissables ou encore des marques ou logo, l'enseignant doit avoir obtenu au préalable les accords et autorisations nécessaires. Cette concession des droits n'ouvre pas droit à une rémunération des participants au concours.

CALENDRIER

Pour le 30 mars 2018	Retour des photos à l'adresse suivante edd@ac-orleans-tours.fr
4 avril	Jury
11 Avril 2018	Présentation de quelques photos lors de la journée régionale à Orléans à l'Hôtel de Région

